

## APPRENTISSAGE UNE BOURSE POUR LES APPRENTIS ET LES EMPLOYEURS

Le contrat d'apprentissage est la solution pour tous ceux qui souhaitent acquérir simultanément un diplôme et une expérience professionnelle en entreprise. Destiné à tous les jeunes de 16 à 25 ans (dérogation possible jusqu'à 30 ans dans certains cas), il permet de s'orienter vers de très nombreuses qualifications du CAP au diplôme d'ingénieur ou d'école de commerce en passant par le BEP, le BTM, le Bac pro, le BP, le BTS, le DUT, la licence pro, le master, ...

**La CCI90 se mobilise**, aux côtés des autres CCI de Franche-Comté et de la Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat, **pour faciliter la mise en relations Entreprises / Apprentis en mettant en place, sur Internet, une bourse d'apprentissage** réalisée avec le soutien du Conseil Régional.

Sur [www.bourse-apprentissage-fc.fr](http://www.bourse-apprentissage-fc.fr),

Les entreprises peuvent :

- Consulter des candidatures
- Déposer des offres d'apprentissage

Les jeunes peuvent :

- Déposer leur candidature
- Consulter des offres d'apprentissage

Le portail propose également des informations sur la réglementation et les filières de formation.



La CCI90 est Point A, c'est-à-dire guichet unique pour les formalités à l'apprentissage. Son rôle est d'enregistrer le contrat et de le transmettre aux autorités compétentes (Conseil Régional, employeurs, CRA...).

A ce titre, elle a enregistré, en 2007, 370 contrats et 80 ruptures de contrats (334 contrats en 2006 et 81 ruptures).

### CONTACT PRESSE

Aline Laloux  
Responsable Communication  
Tél. 03 84 54 54 13 - [alaloux@belfort.cci.fr](mailto:alaloux@belfort.cci.fr)